



INFORMATIONS STAGES MEAE ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018

PROFIL ACTUEL DU MEAE ET DE SES STAGES :

2 à 3 millions de français vivent à travers le monde. But du MAEDI : assurer la sécurité de la France et des français à l'étranger. 3ème réseau consulaire au monde après les américains et les chinois. 15000 personnes travaillent dans le réseau du MAEDI au budget de 4.8 milliards d'euros. Les agents du MEAE ont au cours de leur carrière une forte mobilité géographique et disciplinaire.

Missions du MEAE :

- Rôle de représentation,
- Œuvrer pour la paix et la sécurité dans le monde,
- Assurer la sécurité des français dans le monde,
- Soutien aux entreprises françaises implantées à l'étranger, au commerce extérieur et au tourisme (partie Développement international),
- Coopération et développement culturel via les Alliances françaises, les Instituts français,
- Promouvoir les cultures mondiales,
- Favoriser la promotion culturelle et diffusion de la langue française.

Métiers supports permettant au MEAE de remplir ses différentes missions :

- Ressources humaines,
- Direction du budget,
- Gestion du patrimoine immobilier (reflet de la vitrine française),
- Informatique et communications,
- Valise diplomatique,
- Service Juridique.

QUI PEUT EFFECTUER UN STAGE AU MAEDI ?

Les étudiants qui sont à la fois :

- inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ayant conclu un partenariat avec le MAEDI pour y suivre une formation délivrant un diplôme reconnu par l'Etat.
- affiliés à l'un des régimes de la sécurité sociale française.
- Pas de limite d'âge.
- Sont exclues les étudiants issus des classes préparatoires aux concours.

OU SE DEROULENT LES STAGES AU MAEDI ?

- A l'administration centrale (à Paris ou à Nantes) au sein d'une des directions du Ministère : politique, géographique, stratégique, juridique, de la mondialisation, etc. (25% env.)
- A l'étranger, auprès d'une mission diplomatique (principalement chancellerie politique, service de presse, service d'action culturelle et de coopération, section consulaire) ou d'un poste consulaire. (75% env.)

Exemple de missions proposées aux stagiaires :

- Chancellerie politique (54% des stages), niveau Master 1 au minimum,
- Services culturels (organisations de colloques etc...) (10% des stages),
- Outils de communication,
- Collecte d'informations/réflexion de fond, accompagnement diplomatique, logistique,
- Analyse politique, économique,
- Rédactions de notes et de discours,
- Service scientifique,

- Service de presse (20% des stages),
- Service consulaire (09% de stages) des consulats ou ambassade, équivalent à un stage en mairie.
- Service commun de gestion (personnel + budget) (02% des stages), niveau Licence.

Exemples de missions et de services proposés aux stagiaires en Administration centrale:

- Direction géographique et politique : suivi de la politique dans les pays + rédaction de notes,
- DG de la mondialisation, culture, enseignement et développement international, niveau Master 1 au minimum,
- DRH.

Parfois toutes les missions peuvent être attribuées à un stagiaire, notamment dans les petites structures. Ce sont généralement les stages les plus enrichissants. La diversité des compétences est en effet, très formateur pour les stagiaires.

Possibilité d'accueil de personnes en situation d'handicap sur toutes les offres.

QUELLE PEUT ETRE LA DUREE DU STAGE ?

Les stages ont une durée maximale de six mois consécutifs. Les stages sont à temps partiel ou complet, mais pas en alternance. Le stage en année de césure éligible.

LE NOMBRE DE STAGES ET DE CANDIDATURES AU MEAE EST-IL LIMITE ?

Oui. On ne peut effectuer plus d'un stage court ou long (plus de 2 mois) par an et on ne peut cumuler plus d'un stage long au cours de son cursus.

COMMENT DOIT-ON PROCEDER POUR EFFECTUER UN STAGE AUPRES D'UNE MISSION ECONOMIQUE, D'UNE MISSION MILITAIRE, D'UNE ALLIANCE FRANÇAISE, D'UN INSTITUT FRANÇAIS A L'ETRANGER OU D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ?

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne gère pas ces demandes de stage. L'étudiant doit prendre contact avec :

- le Ministère de l'Economie et des Finances pour les missions économiques ;
- le Ministère de la Défense pour les missions militaires ;
- les Alliances françaises et établissements culturels eux-mêmes (Instituts français, autonome financièrement et juridiquement)
- les organisations non gouvernementales elles-mêmes.

LA GRATIFICATION

Les stagiaires effectuant un stage d'une durée supérieure à 44 jours ou 309 heures reçoivent une gratification d'un montant minimum horaire de 3.60 euros net. Les frais de voyage et de séjour sont à leur charge.

Les stages en ambassades et consulat de France (Europe) sont éligibles à la bourse Erasmus +.

COMMENT SE LOGER ET SE NOURRIR SUR PLACE, QUELLES SONT LES CONDITIONS DE VIE DANS LE PAYS ?

La recherche et le coût du logement incombent à l'étudiant, ainsi que le coût des repas. Des informations sur les conditions de vie dans le pays peuvent être consultées sur www.diplomatie.gouv.fr, rubriques « Français à l'étranger » ou « Conseils aux voyageurs », ainsi que sur le site de la Maison des Français de l'étranger (www.mfe.fr/).

Le poste peut, dans de très rares cas, proposer un logement. Dans ce cas, l'annonce du logement mis à disposition sera précisée dans l'offre.

LES STAGES DANS DES PAYS DITS « AVEC CONSULTATION » OU « A RISQUES »

Aucun stage n'est proposé dans les pays classés en « zone rouge » par le MEAE. Les représentations dans les pays frontières à cette zone doivent au préalable demander l'accord du Quai d'Orsay.

La convention de stage doit être signée par le Président de l'Université de Strasbourg et non le Directeur de l'IIEP, donc il faut compter 2 semaines de délai supplémentaire. Le bureau des stages s'occupe de transmettre le dossier à l'Université de Strasbourg.

LES STATISTIQUES POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2014/2015 :

Pour l'année universitaire 2014/2015, 190 établissements partenaires du MEAE ont permis à leurs étudiants de postuler. 104 établissements partenaires ont placé des étudiants en stage auprès du MEAE. Au total, on compte 11798 candidatures pour 4800 candidats, chiffre en augmentation (+ 9.5% par rapport à 2013/2014).

En moyenne, chaque candidat postule 2.5 fois.

- 594 offres de stage ont été déposées sur la plate-forme (+6.5% par rapport à 2013/2014), sans compter les offres destinées aux ENS.
- Niveau minimum d'études exigé : Master 1, fin de la L3 (20% des stages)
- 23-24 ans, âge moyen des candidats.
- Durée moyenne du stage : 101 jours en France et 103 à l'étranger.
- 1 stage sur 2 est un stage long.
- 75% vont à l'étranger à travers 110 pays (UE : 35%, Amérique du Nord : 20%, Asie et Océanie : 12%, Hors UE : 10%) et 28% dans les services centraux

Les chiffres sont constants depuis plusieurs années.

- 62% des candidats sont des femmes qui sont le plus représentées au final, contre 37% d'hommes. La répartition est la même au niveau des candidatures. Ceci explique la majorité féminine.
- Aucun stage n'est proposé dans les pays classés en « zone rouge » par le MAEDI. Les représentations dans les pays frontières à cette zone doivent au préalable demander l'accord du Quai d'Orsay.
- Les profils les plus recherchés sont les étudiants issus des IEP (43% des offreurs de stagiaires). Les Ambassadeurs sont très conservateurs et orientent très souvent leur choix en fonction des études du candidat. Toutefois, on note une légère augmentation des filières commerciales (en lien avec le commerce extérieur).

COMMENT POSTULER ?

1. Vous devez vous assurer de **remplir les conditions** précédemment mentionnées, de ne postuler qu'à des stages dont les **dates sont compatibles** avec vos études (à savoir, l'IEP ne peut valider une candidature si le stage se déroule pendant une période de cours ou d'examens, ou s'il doit continuer après le 30 septembre de l'année en cours, excepté pour les projets personnels de 3^{ème} année). Les dates annoncées sur les offres peuvent être flexibles au niveau d'un semestre. Si le candidat est accepté, possibilité de négocier les dates d'entrée en fonction.
2. Vous devez faire remplir par le bureau des stages un formulaire de candidature
3. Transmettre les documents de candidature en PDF sur le site dédié

Candidature et correspondance

Dès que vous aurez saisi une candidature, un accusé de réception vous sera adressé par courriel ainsi qu'à l'IEP qui devra donner son accord de principe.

Sans cet accord, le Ministère ne peut prendre en compte votre candidature. Il ne vous est pas nécessaire de contacter le bureau des stages, à moins que vous ne vouliez apporter une précision ou explication sur votre candidature. Pensez juste à envoyer très vite votre attestation de langue.

Vous et votre établissement serez informés par courriel de la suite (positive comme négative) donnée à votre candidature, au plus tard à la date limite de réponse indiquée sur chaque offre de stage.

Courriels automatiques émanant du MEAE :

- 1 - Candidature retenue par l'établissement **ou** Candidature archivée
- 2 - Candidature proposée au service concernée **ou** Classement sans suite
- 3 - Candidature non retenue **ou** Vous avez été sélectionné

NB : Si vous avez fait une erreur en saisissant la candidature, contacter rapidement le bureau des stages: il faudra alors que ce dernier intervienne afin de supprimer la candidature puis vous pourrez postuler à nouveau.

Conseils pour effectuer votre candidature :

- Principaux critères de sélection : **cursus, dates de disponibilité, niveaux de langues** (ils tolèrent généralement une différence d'un niveau par rapport au niveau exigé).

- Critères de sélection secondaires :

1. Niveau de langue française → orthographe, style, contenu :
 - La lettre de motivation est un exercice de style : assez concise mais exhaustive, elle doit attirer l'attention et susciter l'intérêt, donc il faut présenter ce qui, dans votre profil, vous met en valeur ou vous différencie des autres candidats dont le cursus est le même que vous. Il n'est pas nécessaire de décrire dans le détail

vosre filière, qu'ils connaissent en général assez bien. **Il faut que l'étudiant essaye de se projeter dans le poste, ce qui n'est pas toujours évident pour un étudiant sans expériences.** Ne répétez pas tout ce qui est déjà indiqué dans les autres champs, à moins d'y apporter des précisions. Pensez à noter tout ce qui, dans votre personnalité, votre projet professionnel, votre vécu, vos habitudes, se rapporte aux missions du stage, à sa situation géographique, etc.

2. **Attention :** Il faut à tout prix faire une lettre de motivation spécifique à chaque candidature et non reproduire de manière systématique le même document pour l'ensemble des candidatures. Votre dossier sera classé sans suite automatiquement.
3. Vos passions, hobbies, implications dans des associations, rédactions, sites web, etc.
4. Il est recommandé de ne pas postuler à plus de 5 offres par période de stage.

- **Choix du lieu :** Il est difficile de décrocher un stage au MEAE. Persévérez !

Il est conseillé d'éviter les grosses ambassades, qui drainent des dizaines de candidatures, au profit de lieux moins communs (Asie, Afrique, etc). Ceci d'autant plus que les stages en petites structures sont souvent plus intéressants, l'équipe étant restreinte et le personnel plus polyvalent.

Les offres sont publiées 3 mois avant le début du stage souhaité mais en règle générale, un grand nombre sont postées en dernière minute. Il est conseillé de postuler le plus rapidement possible car il arrive que certaines offres de stage soient rapidement fermées face au nombre élevé de candidatures (attractivité des structures importantes).

Une fois que vous avez été sélectionné :

Vous avez 7 jours pour confirmer au bureau des stages du MEAE, en mettant le bureau des stages de l'IEP en copie, que vous acceptez ce stage. Si vous décidez de le refuser, il faut leur répondre aussi !

Ensuite, il vous faudra suivre une certaine procédure (signature de la convention de stage, récupérer des attestations de responsabilité civile et de rapatriement, communiquer l'accord de votre responsable de M2 au bureau des stages, etc.).

Tout passe par le bureau des stages de l'IEP, qui s'occupe de vérifier les documents, de faire signer la convention par M. Eckert ou M. Beretz, puis de les transmettre au bureau des stages du MEAE.

Attention aux mentions à faire noter sur les attestations d'assurance, elles sont obligatoires. Pensez que récupérer certaines attestations ne se fait pas toujours rapidement...

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE RECRUTEMENT AU MAEDI

1 sur 2 lauréats au concours du MAEDI y a fait un stage long. Le lien avec les stages est donc non négligeable. En effet, 50% des stagiaires tentent le concours des Affaires Etrangères.

Le recrutement au ministère est possible par trois voies différentes :

Recrutement temporaire :

1) Par VI (via civiweb) ou service civique (moins de 29 ans). La procédure est longue, les contrats sont plus ou moins longs : entre 6 et 24 mois avec un renouvellement possible d'une durée maximum de 24 mois. Les étudiants sans grande expérience professionnelle sont favorisés. 350 postes de VIA en 2014/2015.

2) Postes de vacataires ou contractuels (dans la limite de 6 contrats).

Recrutement permanent indirect : candidats issus de l'ENA (3/4) et des IRAS (5/6).

Recrutement permanent direct : concours (A, B, C) des Affaires Etrangères.

4 concours de catégorie A :

- Conseiller d'Orient (avec langue rare)
- Secrétaire des Affaires étrangères
- Attaché de système d'information et de communication (techniques liées aux systèmes de communications)

2 concours de catégorie B :

- Secrétaire de chancellerie : gestion, comptabilité, encadrement.
- Secrétaire des systèmes d'information : fonctions d'exécutions.

1 concours de catégorie C :

- Agent administratif de chancellerie 1ère classe (5000 inscrits, 2500 présents pour 80 postes par an)

Une polyvalence importante est demandée aux agents.

Apprentissage : une vingtaine de contrats. Volonté du MEAE de doubler ce chiffre grâce à la BIEP.

Carrière au sein des Nations Unies (voir modalités sur le site du MEAE)